

Fondation Obélisque

sous l'égide de la Fondation de France

Bordereau de versement

Identité du donateur :

Nom, prénom :

Adresse :

Nature juridique du don :

Don en pleine propriété

Donation temporaire d'usufruit (dans ce cas, comme dans celui d'un don en numéraire supérieur à 100 000 euros, il y a lieu de faire établir un acte notarié)

Montant donné :

en numéraire :

chèque ou virement à l'ordre de « Fondation de France- Fondation Obélisque »

en titres :

*Joindre la liste des titres à virer sur le compte de la Fondation de France – Fondation Obélisque, l'établissement dépositaire de ces titres, la lettre donnant l'instruction de virer ces titres**

Affectation souhaitée par le Donateur :

Aide aux personnes - solidarité

Recherche médicale et scientifique

Education, enseignement

Art et culture, mécénat artistique

Laissé à disposition du Comité Exécutif

Communication externe sur ce don (exemplarité) :

Acceptez-vous que votre nom soit mentionné dans les comptes-rendus d'activité de la Fondation Obélisque, ainsi que l'opération que vous avez souhaité soutenir?

oui

non

Date du don :

Signature :

Bulletin à adresser à Madame Morgane Forti

chez Cholet Dupont 16 Place de la Madeleine – 75008 PARIS ou m.forti@cholet-dupont.fr

(un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France)

**les titres donnés sont exonérés de l'impôt de plus-value mais dans ce cas ne donnent pas droit à déduction fiscale au titre de l'ISF.*